Paris, 29.11.2024

**Avis aux porteurs de parts du FCP DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO:**
Codes ISIN : FR0012316180 / FR0012316198/ FR0013270345/ FR0013294287/ FR0012316206

Les modifications suivantes entreront en vigueur le 2 décembre 2024.

- La mise à jour du paragraphe relatif à l'objectif de gestion avec des précisions sur l'indicateur de référence et le stratégie extra-financière de fonds;

- La mise à jour du paragraphe relatif au dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec :
  - La modification du seuil de déclenchement des Gates passant de 10% à 5% ;
  - L'ajout d'une mention précisant que des informations sont présentes dans l'article 3 du règlement ;

- La mise à jour de la dénomination des frais administratifs externes à la société de gestion devenus frais de fonctionnement et autres services ;

- L'ajout du paragraphe relatif aux frais de fonctionnement et autres services ;

- L'ajout d'un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement ;
  - La mise à jour de la fourchette d'exposition dans des OPC monétaires :

La documentation juridique du FCP est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
dnca@dnca-investments.com



DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 319,43 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
**DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.**